REPUBLIQUE FRANCAISE

REÇU
le 12 MAI 2017
PREFECTURE de la Hte-GARONNE

P.E.T.R. du Pays Lauragais

Numéro SIRET : 20005093800014

POSTE COMPTABLE : Villefranche de Lauragais

M14

COMPTE ADMINISTRATIF
voté par nature

BUDGET P.E.T.R. du Pays Lauragais

ANNEE 2016

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

	IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		X
	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions	X	
	A5 - Etalement des provisions	X	
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement		X
	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
	A8 - Etat des charges transférées	X	
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
	A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
	A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
	A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
	A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
	A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
	A11 - Etat des travaux en régie	X	
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
	B - Engagements hors bilan		X
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Actions de formation des élus	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

2 0 0 0 5 0 9 3 8	P.E.T.R. du Pays Lauragais CA 2016	COMPTE ADMINISTRATIF

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		1 151,00
2	Produits des impositions directes/population		549,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		1 375,00
4	Dépenses d'équipement brut/population		369,00
5	Encours de dette/population		970,00
6	DGF/population		249,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,7275	0,5674
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,9391	0,9020
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,1200	0,2681
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		0,7100

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprer au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informati (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B

POUR MEMOIRE

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
  - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article e: la suivante :
.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en sectio d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	444 833,95	G	475 253,22
	Section d'investissement	B	103 381,78	H	112 519,14
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	80 224,62
	Report en section d'investissement (001)	D		J	39 982,07
		=		=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	548 215,73	= G+H+I+J	707 979,05
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	16 532,60	L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	16 532,60	= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	444 833,95	= G+I+K	555 477,84
	Section d'investissement	= B+D+F	119 914,38	= H+J+L	152 501,21
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	564 748,33	= G+H+I+J+K+L	707 979,05

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 16 532,60	L
20	Immobilisations incorporelles	16 532,60	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	166 600,00	93 009,30			73 590,70
012	Charges de personnel et frais assimilé	359 440,00	292 343,61			67 096,39
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	18 787,42	10 725,97			8 061,45
Total des dépenses de gestion courante		**544 827,42**	**396 078,88**	**0,00**	**0,00**	**148 748,54**
66	Charges financières	8 981,50	5 735,93			3 245,57
67	Charges exceptionnelles					
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires (					
022	Dépenses imprévues	39 979,09				
Total des dépenses réelles de fonct.		**593 788,01**	**401 814,81**	**0,00**	**0,00**	**151 994,11**
023 (2)	*Virement à la section d'investissement (*	*85 459,47*				
042 (2)	*Opé. d'ordre transfert entre sections (2)*	*43 019,14*	*43 019,14*			
043 (2)	*Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct*					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		***128 478,61***	***43 019,14***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL		**722 266,62**	**444 833,95**	**0,00**	**0,00**	**151 994,11**

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) **0,00**				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges		767,00			-767,00
70	Produits des services, domaine et vent	79 316,00	80 995,96			-1 679,96
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions et participations	531 734,50	361 827,50			169 907,00
75	Autres produits de gestion courante		671,26			-671,26
Total des recettes de gestion courante		**611 050,50**	**444 261,72**	**0,00**	**0,00**	**166 788,78**
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		**611 050,50**	**444 261,72**	**0,00**	**0,00**	**166 788,78**
042 (2)	*Opé. ordre transfert entre sections (2)*	*30 991,50*	*30 991,50*			
043 (2)	*Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)*					
Total des recettes d'ordre de fonct.		***30 991,50***	***30 991,50***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL		**642 042,00**	**475 253,22**	**0,00**	**0,00**	**166 788,78**

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) **80 224,62**				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(2) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*
(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	62 000,00	9 485,40	16 532,60	35 982,00
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	146 079,97	47 489,86		98 590,11
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
Total des dépenses d'équipement		**208 079,97**	**56 975,26**	**16 532,60**	**134 572,11**
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	15 415,02	15 415,02		
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		**15 415,02**	**15 415,02**	**0,00**	**0,00**
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'invest.		**223 494,99**	**72 390,28**	**16 532,60**	**134 572,11**
040	*Opé. d'ordre de transfert entre sections*	*30 991,50*	*30 991,50*		
041	*Opérations patrimoniales*				
Total des dépenses d'ordre d'invest.		***30 991,50***	***30 991,50***	***0,00***	***0,00***
TOTAL		**254 486,49**	**103 381,78**	**16 532,60**	**134 572,11**

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	**0,00**			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	10 500,00			10 500,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	69 500,00	69 500,00		
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		**80 000,00**	**69 500,00**	**0,00**	**10 500,00**
10	Dotations, fonds divers et reserves (sf 1068)	6 025,81			6 025,81
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés				
138	Autres subv.d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
Total des recettes financières		**6 025,81**	**0,00**	**0,00**	**6 025,81**
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des recettes réelles d'invest.		**86 025,81**	**69 500,00**	**0,00**	**16 525,81**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*85 459,47*			
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	*43 019,14*	*43 019,14*		
041	*Opérations patrimoniales*				
Total des recettes d'ordre d'invest.		***128 478,61***	***43 019,14***	***0,00***	***0,00***
TOTAL		**214 504,42**	**112 519,14**	**0,00**	**16 525,81**

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	**39 982,07**			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général		93 009,30		93 009,30
012	Charges de personnel et frais assimilés		292 343,61		292 343,61
014	Atténuations de produits				
60	*Achats et variations de stocks*	(3)			
65	Autres charges de gestion courante		10 725,97		10 725,97
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	(4)			
66	Charges financières		5 735,93		5 735,93
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations provisions semi-budgétaires			43 019,14	43 019,14
71	*Production stockée (ou déstockage)*	(3)			
Dépenses de fonctionnement - Total			**401 814,81**	**43 019,14**	**444 833,95**

Pour information **D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1**			**0,00**

	INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçues			19 907,00	19 907,00
15	*Provisions pour risques et charges*	(5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)		15 415,02		15 415,02
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)		(8)		
	Total des opérations d'équipement				
19	*Différences sur réalisations d'immobilisations*	(5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(6)	9 485,40		9 485,40
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	(6)	47 489,86		47 489,86
22	Immobilisations reçues en affectation	(6)	(9)		
23	Immobilisations en cours	(6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
28	*Amortissements des immobilisations*			*11 084,50*	*11 084,50*
29	*Provisions pour dépréciation des immobilisations*	(5)			
39	*Provisions pour dépréciation*	(5)			
45...	Opérations pour compte de tiers				
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*				
49	*Provisions pour dépréciation comptes de tiers*	(5)			
59	*Provisions pour dépréciation comptes financiers*	(5)			
3...	Stocks				
Dépenses d'investissement - Total			**72 390,28**	**30 991,50**	**103 381,78**

Pour information **D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1**			**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués
sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges		767,00		767,00
60	*Achats et variations des stocks*	(3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses		80 995,96		80 995,96
71	*Production stockée (ou déstockage)*				
72	*Travaux en régie*				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et participations		361 827,50		361 827,50
75	Autres produits de gestion courante		671,26		671,26
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels			19 907,00	19 907,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			11 084,50	11 084,50
79	*Transferts de charges*				
Recettes de fonctionnement - Total			**444 261,72**	**30 991,50**	**475 253,22**
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1					**80 224,62**

	INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et reserves (sauf 1068)				
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés				
13	Subventions d'investissement reçues				
15	*Provisions pour risques et charges*	(4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)		69 500,00		69 500,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)		(8)		
19	*Différences sur réalisations d'immobilisations*				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(6)			
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	(6)			
22	Immobilisations reçues en affectation	(6)	(9)		
23	Immobilisations en cours	(6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
28	*Amortissements des immobilisations*			*43 019,14*	*43 019,14*
29	*Provisions pour dépréciation des immobilisations*	(4)			
39	*Provisions pour dépréciation*	(4)			
45...	Opérations pour compte de tiers				
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*				
49	*Provisions pour dépréciation comptes de tiers*	(4)			
59	*Provisions pour dépréciation comptes financiers*	(4)			
3...	Stocks				
Recettes d'investissement - Total			**69 500,00**	**43 019,14**	**112 519,14**
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					**39 982,07**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués
sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	**Charges à caractère général**	**166 600,00**	**93 009,30**			**73 590,70**
6041	Achats d'études (autres que terrains à a		4 800,00			-4 800,00
60611	Eau et assainissement	250,00	175,14			74,86
60612	Energie - Electricité	1 500,00	1 030,40			469,60
60621	Combustibles	800,00	228,00			572,00
60623	Alimentations	1 000,00	342,76			657,24
6064	Fournitures administratives	2 600,00	1 870,29			729,71
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00				1 500,00
6132	Locations immobilières	3 500,00	2 603,05			896,95
6135	Locations mobilières	5 200,00	4 402,34			797,66
61521	Terrains	1 500,00	687,00			813,00
615221	Bâtiments publics	5 000,00	532,75			4 467,25
61558	Autres biens mobiliers	3 000,00				3 000,00
6156	Maintenance	3 000,00	3 816,31			-816,31
6161	Multirisques	3 000,00	2 477,07			522,93
617	Etudes et recherches	650,00	626,92			23,08
6182	Documentation générale et technique	27 150,00	6 599,80			20 550,20
6184	Versements à des organismes de form	5 500,00				5 500,00
6185	Frais de colloques et séminaires	3 000,00	305,00			2 695,00
6225	Indemnités au comptable et aux régis	600,00	2 007,13			-1 407,13
6226	Honoraires	4 000,00	3 613,00			387,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	84,00			916,00
6232	Fêtes et cérémonies	20 000,00	23 514,44			-3 514,44
6233	Foires et expositions	9 600,00				9 600,00
6236	Catalogues et imprimés	10 200,00	4 776,00			5 424,00
6237	Publications	23 000,00	10 094,16			12 905,84
6238	Divers	7 500,00				7 500,00
6251	Voyages et déplacements	10 000,00	9 034,29			965,71
6257	Réceptions	1 000,00	427,60			572,40
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	2 913,70			2 086,30
6262	Frais de télécommunications	6 550,00	6 048,15			501,85
012	**Charges de personnel et frais assim**	**359 440,00**	**292 343,61**			**67 096,39**
6218	Autres personnel extérieur	36 500,00	15 343,18			21 156,82
6332	Cotisations versées au FNAL	200,00	153,53			46,47
6336	Cotisations au centre national et CNFP	3 600,00	3 085,45			514,55
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur	600,00	467,92			132,08
64111	Rémunération principale	103 500,00	86 914,78			16 585,22
64131	Rémunération	115 400,00	98 458,68			16 941,32
6451	Cotisations à l'URSSAF	47 500,00	39 257,37			8 242,63
6453	Cotisations aux caisses de retraite	30 400,00	22 165,49			8 234,51
6454	Cotisations aux ASSEDIC	6 800,00	5 732,94			1 067,06
6455	Cotisations pour assurance du personne	6 100,00	9 097,08			-2 997,08
6475	Médecine du travail, pharmacie	840,00	840,00			
6488	Autres charges	8 000,00	10 827,19			-2 827,19
014	**Atténuations de produits**					
65	**Autres charges de gestion courante**	**18 787,42**	**10 725,97**			**8 061,45**
65548	Autres contributions	14 900,00	10 623,00			4 277,00
658	Charges diverses de la gestion couran	3 887,42	102,97			3 784,45
656	**Frais de fonctionnement des groupe**					
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		**544 827,42**	**396 078,88**	**0,00**	**0,00**	**148 748,54**

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	**Charges financières (b)**	**8 981,50**	**5 735,93**			**3 245,57**
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 735,93	5 735,93			
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE					
	ICNE de l'exercice N	3 245,57				3 245,57
67	**Charges exceptionnelles (c)**					
68	**Dotations provisions semi-budgétair**					
022	**Dépenses imprévues (e)**	**39 979,09**				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		**593 788,01**	**401 814,81**	**0,00**	**0,00**	**151 994,11**
023	***Virement à la section d'investissemen***	***85 459,47***				
042 (4,5,6)	***Opérations d'ordre de transfert entr***	***43 019,14***	***43 019,14***			
6811	*Dot.aux amort.des immo.incorporelles &*	*43 019,14*	*43 019,14*			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		***128 478,61***	***43 019,14***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
043 (7)	***Opérations d'ordre à l'intérieur de la***					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***128 478,61***	***43 019,14***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		**722 266,62**	**444 833,95**	**0,00**	**0,00**	**151 994,11**

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	**0,00**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 **(2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	**Atténuations de charges**		**767,00**			**-767,00**
6479	Remb. sur autres charges sociales		767,00			-767,00
70	**Produits des services, domaine et v**	**79 316,00**	**80 995,96**			**-1 679,96**
70872	par les budgets annexes et les régies m	79 316,00	80 995,96			-1 679,96
73	**Impôts et taxes**					
74	**Dotations, subventions et participat**	**531 734,50**	**361 827,50**			**169 907,00**
746	Dotation générale de décentralisation	30 000,00				30 000,00
7472	Régions	49 845,00	49 845,00			
7473	Départements	100 000,00	54 000,00			46 000,00
74751	GFP de rattachement	278 482,50	257 982,50			20 500,00
7477	Budget communautaire et fonds struc	49 407,00				49 407,00
7478	Autres organismes	24 000,00				24 000,00
75	**Autres produits de gestion courante**		**671,26**			**-671,26**
758	Produits divers de gestion courante		671,26			-671,26
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		**611 050,50**	**444 261,72**	**0,00**	**0,00**	**166 788,78**
76	**Produits financiers (b)**					
77	**Produits exceptionnels (c)**					
78	**(2) Reprises provisions semi-budgétaire**					
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		**611 050,50**	**444 261,72**	**0,00**	**0,00**	**166 788,78**
042	***(3) Opérations d'ordre de transfert entr***	***30 991,50***	***30 991,50***			
777	*Quote-part des subv.d'inv.transf.au cp*	*19 907,00*	*19 907,00*			
7811	*Rep.sur amort.des immo.incorporelles&*	*11 084,50*	*11 084,50*			
043	***(6) Opérations d'ordre à l'intérieur de la***					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		***30 991,50***	***30 991,50***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		**642 042,00**	**475 253,22**	**0,00**	**0,00**	**166 788,78**

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	**80 224,62**

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(4) Dont 776.
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (hors	62 000,00	9 485,40	16 532,60	35 982,00
202	Frais liés doc. urbanisme & numérisatio	54 500,00	7 085,40	16 532,60	30 882,00
2031	Frais d'études	2 000,00			2 000,00
2051	Concessions et droits similaires	5 500,00	2 400,00		3 100,00
204	Subventions d'équipement versées (				
21	Immobilisations corporelles (hors o	146 079,97	47 489,86		98 590,11
2135	Instal.géné.,agencements,aménagem	123 079,97	32 040,21		91 039,76
2183	Matériel de bureau et matériel informa	23 000,00	15 449,65		7 550,35
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours (hors op				
Total des dépenses d'équipement		208 079,97	56 975,26	16 532,60	134 572,11
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1	15 415,02	15 415,02		
1641	Emprunts en euros	15 415,02	15 415,02		
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		15 415,02	15 415,02	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		223 494,99	72 390,28	16 532,60	134 572,11
040	*Opération d'ordre transfert entre se*	*30 991,50*	*30 991,50*		
	Reprise sur autofinancement antér	*19 907,00*	*19 907,00*		
13911	*Etat et établissements nationaux*	*4 424,73*	*4 424,73*		
13912	*Régions*	*8 625,31*	*8 625,31*		
13913	*Départements*	*6 856,96*	*6 856,96*		
	Charges transférées	*11 084,50*	*11 084,50*		
28281	*Install.générales,agencement & aménage*	*11 084,50*	*11 084,50*		
041 (7)	*Opérations patrimoniales*				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		*30 991,50*	*30 991,50*	*0,00*	*0,00*
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		254 486,49	103 381,78	16 532,60	134 572,11

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Dont 192.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçu	10 500,00			10 500,00
1318	Autres	10 500,00			10 500,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1	69 500,00	69 500,00		
1641	Emprunts en euros	69 500,00	69 500,00		
20	Immobilisations incorporelles (sf 2				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		80 000,00	69 500,00	0,00	10 500,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	6 025,81			6 025,81
10222	FCTVA	6 025,81			6 025,81
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
Total des recettes financières		6 025,81	0,00	0,00	6 025,81
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		86 025,81	69 500,00	0,00	16 525,81
021	*Virement de la section de fonctionn*	*85 459,47*			
040 (3, 4)	*Opérations d'ordre de transfert ent*	*43 019,14*	*43 019,14*		
2802	*Frais liés doc. urbanisme & numérisatio*	*7 313,88*	*7 313,88*		
28031	*Frais d'études*	*2 060,32*	*2 060,32*		
28051	*Concessions et droits similaires*	*20 829,53*	*20 829,53*		
281318	*Autres bâtiments publics*	*11 084,50*	*11 084,50*		
28135	*Install.géné.,agencement,aménageme*	*573,95*	*573,95*		
28183	*Matériel de bureau et informatique*	*731,61*	*731,61*		
28184	*Mobilier*	*333,55*	*333,55*		
28188	*Autres immobilisations corporelles*	*91,80*	*91,80*		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		*128 478,61*	*43 019,14*	*0,00*	*0,00*
041 (5)	*Opérations patrimoniales*				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		*128 478,61*	*43 019,14*	*0,00*	*0,00*
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		214 504,42	112 519,14	0,00	16 525,81

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	39 982,07

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES			A			B

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C			D

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	01 Opérations non ventilables	0 Serv.généraux des administrations publiques locale	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - formation
	FONCTIONNEMENT				
DEPENSES		**48 242,30**	**396 591,65**		
Réalisations		**48 242,30**	**396 591,65**		
011	Charges à caractère général		93 009,30		
012	Charges de personnel et frais assi		292 343,61		
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courant		10 725,97		
66	Charges financières	5 223,16	512,77		
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues				
023	*Virement à la section d'investissem*				
042	*Opérations d'ordre de transfert en*	*43 019,14*			
043	*Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio*				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					
RECETTES		**30 991,50**	**524 486,34**		
Réalisations		**30 991,50**	**524 486,34**		
013	Atténuations de charges		767,00		
70	Produits des services, domaine et v		80 995,96		
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et particip		361 827,50		
75	Autres produits de gestion courant		671,26		
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	*Opérations d'ordre de transfert en*	*30 991,50*			
043	*Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio*				
002	Résultat reporté		80 224,62		
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE		**-17 250,80**	**127 894,69**		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES		.....	.....	.....	.....
Réalisations		.....	.....	.....	.....
011	Charges à caractère général	.....	.....	.....	.....
012	Charges de personnel et frais assi	.....	.....	.....	.....
014	Atténuations de produits	.....	.....	.....	.....
65	Autres charges de gestion courant	.....	.....	.....	.....
66	Charges financières	.....	.....	.....	.....
67	Charges exceptionnelles	.....	.....	.....	.....
68	Dotations provisions semi-budgétai	.....	.....	.....	.....
022	Dépenses imprévues	.....	.....	.....	.....
023	*Virement à la section d'investissem*	.....	.....	.....	.....
042	*Opérations d'ordre de transfert en*	.....	.....	.....	.....
043	*Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio*	.....	.....	.....	.....
002	Résultat reporté	.....	.....	.....	.....
Restes à réaliser au 31/12		.....	.....	.....	.....
RECETTES		.....	.....	.....	.....
Réalisations		.....	.....	.....	.....
013	Atténuations de charges -	.....	.....	.....	.....
70	Produits des services, domaine et v	.....	.....	.....	.....
73	Impôts et taxes	.....	.....	.....	.....
74	Dotations, subventions et particip	.....	.....	.....	.....
75	Autres produits de gestion courant	.....	.....	.....	.....
76	Produits financiers	.....	.....	.....	.....
77	Produits exceptionnels	.....	.....	.....	.....
78	Reprises provisions semi-budgétair	.....	.....	.....	.....
042	*Opérations d'ordre de transfert en*	.....	.....	.....	.....
043	*Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio*	.....	.....	.....	.....
002	Résultat reporté	.....	.....	.....	.....
Restes à réaliser au 31/12		.....	.....	.....	.....
SOLDE		.....	.....	.....	.....

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	FONCTIONNEMENT				
DEPENSES					**444 833,95**
Réalisations					**444 833,95**
011	Charges à caractère général				93 009,30
012	Charges de personnel et frais assi				292 343,61
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courant				10 725,97
66	Charges financières				5 735,93
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues				
023	*Virement à la section d'investissem*				
042	*Opérations d'ordre de transfert en*				*43 019,14*
043	*Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio*				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					
RECETTES					**555 477,84**
Réalisations					**555 477,84**
013	Atténuations de charges				767,00
70	Produits des services, domaine et v				80 995,96
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et particip				361 827,50
75	Autres produits de gestion courant				671,26
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	*Opérations d'ordre de transfert en*				*30 991,50*
043	*Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio*				
002	Résultat reporté				80 224,62
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE					**110 643,89**

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	01 Opérations non ventilables	0 Serv.généraux des administrations publiques locale	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - formation
	INVESTISSEMENT				
DEPENSES		41 501,64	78 412,74		
Réalisations		41 501,64	61 880,14		
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles		9 485,40		
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles		47 489,86		
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés	10 510,14	4 904,88		
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	*Opérations d'ordre transfert entre s*	*30 991,50*			
041	*Opérations patrimoniales*				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12			16 532,60		
RECETTES		43 019,14	109 482,07		
Réalisations		43 019,14	109 482,07		
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés		69 500,00		
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	*Virement de la section de fonction*				
040	*Opérations d'ordre de transfert en*	*43 019,14*			
041	*Opérations patrimoniales*				
001	Résultat reporté		39 982,07		
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE		1 517,50	31 069,33		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille
	INVESTISSEMENT				
DEPENSES		.....	.....	.....	.....
Réalisations		.....	.....	.....	.....
010	Stocks	.....	.....	.....	.....
20	Immobilisations incorporelles	.....	.....	.....	.....
204	Subventions d'équipement versées	.....	.....	.....	.....
21	Immobilisations corporelles	.....	.....	.....	.....
22	Immobilisations reçues en affectat	.....	.....	.....	.....
23	Immobilisations en cours	.....	.....	.....	.....
10	Dotations, fonds divers et reserves	.....	.....	.....	.....
13	Subventions d'investissement reç	.....	.....	.....	.....
16	Emprunts et dettes assimilés	.....	.....	.....	.....
18	Compte de liaison : affectation (B	.....	.....	.....	.....
26	Participations et créances ratt. à d	.....	.....	.....	.....
27	Autres immobilisations financières	.....	.....	.....	.....
020	Dépenses imprévues	.....	.....	.....	.....
040	*Opérations d'ordre transfert entre s*	.....	.....	.....	.....
041	*Opérations patrimoniales*	.....	.....	.....	.....
001	Résultat reporté	.....	.....	.....	.....
Restes à réaliser au 31/12		.....	.....	.....	.....
RECETTES		.....	.....	.....	.....
Réalisations		.....	.....	.....	.....
010	Stocks	.....	.....	.....	.....
13	Subventions d'investissement reç	.....	.....	.....	.....
16	Emprunts et dettes assimilés	.....	.....	.....	.....
20	Immobilisations incorporelles	.....	.....	.....	.....
204	Subventions d'équipement versées	.....	.....	.....	.....
21	Immobilisations corporelles	.....	.....	.....	.....
22	Immobilisations reçues en affectat	.....	.....	.....	.....
23	Immobilisations en cours	.....	.....	.....	.....
10	Dotations, fonds divers et reserves	.....	.....	.....	.....
138	Autres subv. d'inv. non transférabl	.....	.....	.....	.....
18	Compte de liaison : affectation (B	.....	.....	.....	.....
26	Participations et créances ratt. à d	.....	.....	.....	.....
27	Autres immobilisations financières	.....	.....	.....	.....
024	Produits des cessions d'immobilisa	.....	.....	.....	.....
021	*Virement de la section de fonction*	.....	.....	.....	.....
040	*Opérations d'ordre de transfert en*	.....	.....	.....	.....
041	*Opérations patrimoniales*	.....	.....	.....	.....
001	Résultat reporté	.....	.....	.....	.....
Restes à réaliser au 31/12		.....	.....	.....	.....
SOLDE		.....	.....	.....	.....

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	INVESTISSEMENT				
DEPENSES					**119 914,38**
Réalisations					**103 381,78**
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles				9 485,40
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				47 489,86
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				15 415,02
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	*Opérations d'ordre transfert entre s*				*30 991,50*
041	*Opérations patrimoniales*				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					**16 532,60**
RECETTES					**152 501,21**
Réalisations					**152 501,21**
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				69 500,00
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	*Virement de la section de fonction*				
040	*Opérations d'ordre de transfert en*				*43 019,14*
041	*Opérations patrimoniales*				
001	Résultat reporté				39 982,07
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE					**32 586,83**

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2016	Montant des tirages 2016	Montant des remboursements 2016		Encours restant dû au 31/12/2016
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;
(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					**249 000,00**									
1641 Emprunts en euros					249 000,00									
1	CREDIT AGRICOLE TOULOUSE ET MIDI TOULOUSAIN	02/03/2009		15/05/2010	126 000,00	F		4,65	4,65	EUR	A	P	N	A-1
3	CREDIT AGRICOLE TOULOUSE ET MIDI TOULOUSAIN	15/05/2011		15/05/2012	36 000,00	F	EURIBOR	3,65	3,65	EUR	A	P	N	A-1
4	CREDIT AGRICOLE TOULOUSE ET MIDI TOULOUSAIN	21/10/2014		05/05/2016	87 000,00	F		2,35	2,35	EUR	A	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL					**249 000,00**									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2016												
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		**0,00**		**187 467,99**					**15 415,02**	**5 735,93**	**0,00**	**4 251,62**
1641 Emprunts en euros		0,00		187 467,99					15 415,02	5 735,93	0,00	4 251,62
1	N	0,00		94 149,78	14,00	F		4,65	5 193,25	4 619,45	0,00	2 736,23
3	N	0,00		11 223,09	3,00	F	EURIBOR	3,65	5 316,89	603,71	0,00	256,02
4	N	0,00		82 095,12	15,00	F		2,35	4 904,88	512,77	0,00	1 259,37
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL GENERAL		**0,00**		**187 467,99**					**15 415,02**	**5 735,93**	**0,00**	**4 251,62**

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'in-dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2016(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL () TOTAL ()														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'in-dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2016(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couriri sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2016 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l"année.

(10) Indiquer les intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	3					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	187 467,99					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2016	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de réglement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).
(4) Indiquer la périodicité de réglement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinan-cement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2016	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)				
Total des dépenses au c/166 **Refinancement de dette (3)**						
NEANT						
Total des recettes au c/166 **Refinancement de dette (4)**						
NEANT						

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Durée résiduelle	Périodicité des rembour-sements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de réference et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(11) Il s'agit des intérêts dûs au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange éventuel comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de sous-cription du contrat initial	Date de rené-gocia-tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amort. et périodicité de rembt (6)		Capital restant dû au 31/12/2016	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié										
				Cont. ini-tial	Cont. rené-gocié	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Cont. ini-tial	Cont. rené-gocié			Intérêts	Capital
Néant																			
TOTAL												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
(2) Taux à la date de renégociation.
(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation.
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8
AUTRES DETTES	A2.9

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/2016 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
Auprès des organismes de droit privé Caisse du crédit agricole Caisse des dépôts et consignations Caisse d'épargne Crédit Local de France / DEXIA Crédit Foncier Crédit Mutuel Crédit National / NATEXIS Banques étrangères Organismes d'assurances Autres prêteurs divers					
Auprès des organismes de droit public Néant					
Dette provenant d'émissions obligataires **(ex : émissions publiques ou privées)** Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.9 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	**Catégories de biens amortis**	**Durée (en années)**
Linéaire	Agencement, aménagement de bâtiments	20
Linéaire	Autres	3
Linéaire	Bâtiments légers, abris	20
Linéaire	etude	5
Linéaire	Logiciels	2
Linéaire	Matériels informatiques	5
Linéaire	Mobilier	10
Linéaire	Subventions d'équipement versées	5

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2016	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2016	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		**35 322,02**	I **35 322,02**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**15 415,02**	**15 415,02**
1641	Emprunts en euros	15 415,02	15 415,02
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**19 907,00**	**19 907,00**
13911	Etat et établissements nationaux	4 424,73	4 424,73
13912	Régions	8 625,31	8 625,31
13913	Départements	6 856,96	6 856,96

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	**35 322,02**	**16 532,60**		**51 854,62**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**134 504,42**	**III 43 019,14**
Ressources propres externes de l'année (a)		**6 025,81**	
10222	FCTVA	6 025,81	
Ressources propres internes (b)(2)		**128 478,61**	**43 019,14**
2802	**Frais liés doc. urbanisme & numérisation c**	**7 313,88**	**7 313,88**
28031	**Frais d'études**	**2 060,32**	**2 060,32**
28051	**Concessions et droits similaires**	**20 829,53**	**20 829,53**
281318	**Autres bâtiments publics**	**11 084,50**	**11 084,50**
28135	**Install.géné.,agencement,aménagements d**	**573,95**	**573,95**
28183	**Matériel de bureau et informatique**	**731,61**	**731,61**
28184	**Mobilier**	**333,55**	**333,55**
28188	**Autres immobilisations corporelles**	**91,80**	**91,80**
021	**Virement de la section de fonctionnement**	**85 459,47**	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	**43 019,14**		**39 982,07**		**83 001,21**

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	**II**	**51 854,62**
Ressources propres disponibles	**IV**	**83 001,21**
Solde	**V = IV - II (6)**	**31 146,59**

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

(1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68 (3)	Dotations aux provisions	0,00
014	Atténuations de charges	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

(1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérations ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68 (3)	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de*	
023	*Virement à la section d'investissement*	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Recettes issues de la TEOM	
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
	Dotations et participations reçues	
74	Dotations, subventions et participations	
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78 (3)	Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
	Total des recettes réelles	
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de*	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	
041	*Opérations patrimoniales*	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	
041	*Opérations patrimoniales*	
021	*Virement de la section de fonctionnement*	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalt. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalt. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : **Intitulé de l'op. :** **Date de délibération :**

	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/2016
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)						
NEANT						
RECETTES (b)						
NEANT						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	**A10.1**
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	**A10.2**

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
ACHAT 200 CREDITS POUR MISE AJOUR SITE TOURISTIQUE		2 400,00		2
CHANGEMENT ECRAN AU STANDARD (DELPHINE)		163,45		5
ETUDE SUR LE POLE COMMERCIAL PRATIQUE DE CONSOMMA				5
FACTURE DE LA PREMIERE PARTIE DE L'ETUDE ENVIRONNE		7 085,40		5
REAMENAGEMENT LOCAUX		32 040,21		20
SERVEUR + ACHAT PLUSIEURS ORDIS		15 286,20		5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		56 975,26		

A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Destruction							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	
Produit des cessions		**Réalisations**
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIES (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	I 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
45...	Opé. c/ de tiers	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	444 261,72
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV - ANNEXES	IV
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE

Libellé du fonds européen géré :

I - AU TITRE DES MESURES GEREES SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES

RECETTES (fonds versés par l'Etat à la collectivité gestionnaire)

Objet	Article (1)	Montant
NEANT		
	TOTAL	

DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)
En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire *)	Libellé de l'opération	Article (1)	Montant
			Total des aides versées par la collectivité gestionnaire	

DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES (2)

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire **)	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant

II - AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE (***)

Montant des recettes	
Article (1)	Montant
TOTAL	

Dépenses d'assistance technique justifiées par l'organisme intermédiaire (2)				
Mesure	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant
			TOTAL	

(1) A détailler conformément au plan de compte.
(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.
(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.
(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.
(**) Hors dépenses d'assistance technique.
(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2016
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
Totaux généraux						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des rembourse-ments (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des rempboursements A : annuelle, M : mensuelle, B: bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle , X : autre.'
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget .
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	21 150,95
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	**21 150,95**
Recettes réelles de fonctionnement	II	**444 261,72**

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	**4,76**

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de c même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2017	2018	2019	2020	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/2016	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611- 3- 2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 31/12/2016" correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/2016. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/2016	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fond de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations, entreprises, personnes physiques et autres		
NEANT		
Personnes de droit public		
Etat		
NEANT		
Régions		
NEANT		
Départements		
NEANT		
Communes		
NEANT		
Etablissements public (EPCI, EPA, EPIC,...)		
NEANT		
Autres		
NEANT		
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2
ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2016	Restes à financer (exercices au-delà de 2017)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2016	Restes à financer (exercices au-delà de 2017)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :			
		Reste à employer au 01/01/2016 :	
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
		Total Recettes :	
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
		Total Dépenses :	
		Reste à employer au 31/12/2016 :	

TOTAL Reste à employer au 01/01/2016 :			
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/2016 :			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		1,00		1,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CL. (AV. FÉV. 20	C	1,00		1,00			
TECHNIQUE		2,00		2,00			
TECHNICIEN (AV. JANV. 2017)	B	1,00		1,00			
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE (AV. JAN	B	1,00		1,00			
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		3,00		3,00			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (AV. JANV. 2015)	C	TECH	330			
ATTACHE TERRITORIAL (AV. JANV. 2017)	A	ADM	379			
ATTACHE TERRITORIAL (AV. JANV. 2017)	A	ADM	379			
ATTACHE TERRITORIAL (AV. JANV. 2017)	A	ADM	801			
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1.1

(1) CATEGORIES : A, B et C
(2) SECTEUR ADM : Administratif
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : Police
OTR : Missions non rattachables à une filière
(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)
(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-1 : remplacement d'un fontionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
3-2 : vacance temporaire d'un emploi
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
47 : article 47 recutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de cabinets
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus
A : autres (préciser)
(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)
(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347
(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1
(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2016	C1.2

C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2016 (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
	NEANT

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune o l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
NEANT			
Autres organismes de regroupement			
NEANT			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/ non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/ non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	254 486,49	103 381,78	16 532,60	134 572,11
RECETTES	254 486,49	152 501,21		101 985,28
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	722 266,62	444 833,95		277 432,67
RECETTES	722 266,62	555 477,84		166 788,78

(1) Y compris les rattachements

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	254 486,49	103 381,78	16 532,60	134 572,11
RECETTES	254 486,49	152 501,21		101 985,28
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	722 266,62	444 833,95		277 432,67
RECETTES	722 266,62	555 477,84		166 788,78
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	**976 753,11**	**548 215,73**	**16 532,60**	**412 004,78**
TOTAL GENERAL DES RECETTES	**976 753,11**	**707 979,05**		**268 774,06**

(1) Y compris les rattachements

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES
(cf. liste des opérations en annexe de la M. 14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES
(après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2015	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2015 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2015 (%)
Taxe d'habitation		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TFPB		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TFPNB		0,000 %		0,000 %		0,000 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL		0,000 %				0,000 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 63
Nombre de membres présents: 23
Nombre de suffrages exprimés : 23
VOTES - Pour : 20
Contre : 1
Abstentions : 2

Date de convocation : 11/04/2017

Présenté par Georges MERIC, Président ,
A Avignonet-Lauragais, le 20/04/2017
Georges MERIC, Président ,
Délibéré par le Comité Syndical en session ordinaire
A Avignonet-Lauragais, le 20/04/2017

Les membres du Comité Syndical,

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Certifié exécutoire par Georges MERIC, Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/04/2017, et de la publication le 21/04/2017

A Avignonet-Lauragais, le 21/04/2017